



DOSSIER DE PRESSE

Fêtons ensemble les 10 ans du CAUE

lors de l'Assemblée générale !

Le 18 juin 2024 au SEW à Morlaix

Conférence exceptionnelle d'Anne LACATON

Dossier de presse

Assemblée générale du CAUE du Finistère 10 ans d'architecture et de paysage en Finistère

Sommaire

1. Programme de l'assemblée générale
 - 9h30 Assemblée générale
 - 11h Conférence de Daniel Le Couédic
 - 14h Remise des prix du Palmarès Cru décennal
 - 15h Conférence d'Anne Lacaton

2. Présentation du CAUE du Finistère
 - Le CAUE, c'est quoi ?
 - Le CAUE, c'est qui ?
 - La gouvernance
 - Les missions du CAUE du Finistère plus en détail

Contact : Nicolas DUVERGER, directeur
Aude PHILIPPE, chargée de communication
02 98 98 69 15
a.philippe@caue-finistere.fr

www.caue-finistere.fr

instagram : caue_finistere

facebook : @cauedufinistere

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère est une association qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale et paysagère de son département. Créée il y a 10 ans, c'est aujourd'hui près de 250 communes qui ont été accompagnées dans leurs décisions par le CAUE, 3200 particuliers qui ont bénéficié de conseils de ses architectes et paysagistes, plus de 4400 scolaires qui ont pu découvrir l'architecture... Au-delà du bilan, nous avons eu envie de fêter 10 ans d'architecture et de paysage en Finistère lors de cette assemblée générale. Voici le programme !

9h30 - Assemblée générale

Chaque année, l'équipe du CAUE rend compte de l'activité de l'année écoulée. Outre le volet institutionnel, l'occasion sera cette année de revenir sur 10 ans d'architecture et de paysage « mis en œuvre » par le CAUE en Finistère.

11h - Conférence de Daniel LE COUÉDIC

[Daniel LE COUÉDIC](#), Architecte et historien, professeur émérite à l'Institut de Géoarchitecture (UBO), interviendra en fin de matinée et on lui donne « Carte blanche » !

14h - Remise des prix du Palmarès Cru décennal

Au printemps 2024, le CAUE du Finistère s'engagera dans la 10^{ème} année de son exercice.

Afin de marquer symboliquement cette étape, le CAUE a imaginé un palmarès mettant en relief **la création et l'innovation dans les domaines de l'architecture et du paysage en Finistère.**



Parmi des opérations livrées entre janvier 2014 et décembre 2023, d'une grande diversité de programmes, de toutes échelles, situées sur l'ensemble des communes finistériennes, le CAUE souhaite distinguer **des réalisations attentives aux usagers, sensibles au contexte et pleinement responsables des moyens mis en œuvre.**

Il souhaite valoriser **l'engagement des concepteurs** (architectes, paysagistes et compétences associées) dans leur relation avec **les maîtres d'ouvrage** publics et privés et ainsi mettre en relief, en filigrane, **la démarche de création comme une source d'inspiration** pour de nouveaux projets en Finistère.

Le jury composé de paysagistes, architectes, maire, historien de l'architecture, photographe, distinguera le 4 juin prochain les lauréats qui se verront remettre leur prix lors de cette assemblée générale. Les prix sont des créations originales du designer finistérien [Brendan Cornic](#), diplômé de l'École Européenne Supérieure des Arts de Brest.

15h - Conférence d'Anne LACATON

Pour clore cette journée, nous accueillerons **Anne LACATON, architecte de l'agence LACATON ET VASSAL, lauréate du prestigieux prix Pritzker en 2021, l'équivalent du prix Nobel pour l'architecture.**

Un article publié le 31 mars 2021 sur le site du ministère de la Culture salue leur distinction au Pritzker et précise leur philosophie :

« Salués pour leur approche exigeante et innovante, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal défendent une architecture de l'épure, privilégiant la reconversion à la destruction. Formés à l'École nationale supérieure d'architecture de Bordeaux, le duo d'architectes a travaillé cinq ans entre l'Aquitaine et le Niger avant de fonder son agence à Paris, en 1987. Une expérience qui leur a permis de jeter les fondations de leur philosophie de l'architecture : faire plus avec moins, en se centrant sur la qualité du logement et le confort de l'habitant sans négliger la protection de l'environnement. Une architecture à hauteur d'homme, en somme. »

4 de leurs opérations remarquables sont également présentés dans cet article :

- « L'école d'architecture, à Nantes : un espace ouvert et évolutif, en lien avec son environnement (...)
- La tour Bois-le-Prêtre, à Paris : une œuvre-manifeste en faveur de la « réanimation » des immeubles modernes (...)
- Le Palais de Tokyo, à Paris : un lieu de la création magnifiée par l'épure (...)
- La FRAC Grand-Large, à Dunkerque : une alliance délicate entre passée et futur (...)

Retrouvez la totalité de l'article sur :

<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Architecture-4-realizations-emblematisques-signees-Lacaton-Vassal>

Retour sur le CAUE du Finistère

1. Le CAUE, c'est quoi ?

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement est une association qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale et paysagère de son département.

Il est issu de la loi sur l'Architecture de 1977 qui stipule que « *L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués.* » (Loi du 3 janvier 1977 article 1).

Son activité est régie par 4 missions fondatrices qui sont le conseil, la formation la sensibilisation et l'information :

- Le conseil aux collectivités locales et aux particuliers
- La formation des élus, des professionnels et du grand public.
- La sensibilisation et l'information du grand public, des élus et des scolaires par des expositions, des ateliers, des conférences...

2. Le CAUE, c'est qui ?

C'est une équipe pluridisciplinaire de 8 architectes et paysagistes diplômés d'Etat qui conseillent entre 100 et 140 communes par an, jusqu'à 500 particuliers par an et accompagnent environ 1000 scolaires par an.

Le CAUE c'est aussi 205 adhérents dont 207 communes, 11 EPCI, 63 organismes professionnels et 24 particuliers en 2023.

3. La gouvernance

Sa gouvernance est composée de 23 membres élus des collectivités locales, représentants de l'Etat ou représentants d'organisations professionnelles.

Didier GUILLON, conseiller départemental est son président, David LE GOFF, conseiller départemental le trésorier et Frédéric MORVAN-BECKER, historien de l'architecture, le secrétaire.

4. Les missions du CAUE du Finistère plus en détail

- **Le Conseil auprès des collectivités locales** s'exerce sur des questions d'architecture (extension de mairie, changement de destination de logements vacants...), d'urbanisme (création de nouveau quartier, revitalisation de centre-bourg...), et d'aménagement des espaces publics.
Le CAUE aide les élus et leurs techniciens à déterminer les enjeux du projet et définir les orientations d'intervention ; à retenir une équipe de maîtrise d'œuvre ; à animer des groupes de travail ou un jury ; à sensibiliser les acteurs et les habitants. 100 à 120 communes sollicitent les conseils du CAUE chaque année.
- **Le conseil auprès des particuliers** s'exerce sur 10 lieux de permanences sur le Finistère en architecture. Les architectes du CAUE reçoivent les porteurs de projet en rendez-vous de 45 minutes, pendant lesquelles sont abordées des questions de formes architecturales, des questions règlementaires, des questions sur les matériaux les plus pertinents à adopter, sur les corps de métier à solliciter, le tout à partir de documents graphiques fournis par les particuliers. Environ 500 personnes bénéficient des conseils du CAUE chaque année.
- **La formation** des élus, des professionnels et du grand public.
Cette formation se traduit par des sessions à destination de chacun des publics ciblés. Un programme de formation est dédié aux élus et techniciens des mairies ou communautés de

communes abordant l'aménagement des espaces publics, la végétalisation des cimetières, l'auto-construction, la rénovation du bâti ancien, le soin à apporter aux arbres...

Un 2^{ème} programme s'adresse aux particuliers et traite des sujets axés sur le jardin et les espaces extérieurs privés.

- **La sensibilisation et l'information** du grand public, des élus et des scolaires par des expositions, des ateliers, des conférences... Chaque année le CAUE s'applique à réaliser 1 à 2 expositions afin de porter à connaissance du grand public des sujets d'architecture et de paysage qui font école ou qui amènent à une réflexion sur notre environnement quotidien et démontrent que la qualité du paysage peut être l'affaire de tous. Aujourd'hui le CAUE compte une dizaine d'expositions.
- **La sensibilisation des scolaires :**
Les architectes et paysagistes du CAUE proposent des formules adaptées aux enseignants qui intègrent la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique : renaturation de la cour d'école, présentation des métiers de l'architecture et du paysage, visite de chantiers. Environ 1 000 élèves participent aux interventions du CAUE chaque année.